

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU DIPLOME
SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE (DST) EN
TELECOMMUNICATIONS ET RESEAUX DE L'ECOLE
SUPERIEURE POLYTECHNIQUE (ESP) DE L'UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (UCAD)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Ahmed Dooguy KORA, Président
- Pr Alassane DIOP, Membre.
- M. Mame Ibrahima SAMB, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Octobre 2019

Table des matières

Introduction	4
1. Présentation du programme évalué.....	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité.....	8
5. Points forts	13
6. Points faibles	14
7. Appréciations générales	14
8. Recommandations à l'établissement.....	14
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	15
10. Proposition de décision	15

Sigles et abréviations

Sigles et abréviations	Significations
ADIE	Agence De l'Informatique de l'Etat
ANAQ-SUP	Autorité Nationale de l'Assurance Qualité pour l'Enseignement Supérieur
ARTP	Autorité de Régulation et des Télécommunications et des Postes
BSQE	Bureau de Suivi de la Qualité de l'Enseignement
CIAQ	Cellule Interne d'Assurance Qualité
CSAQ	Cellule Sectorielle d'Assurance Qualité
DGI	Département Génie Informatique
DIC	Diplôme d'Ingénieur de Conception
DST	Diplôme Supérieur de Technologie
ECs	Eléments Constitutifs
ENSUT	Ecole Nationale Supérieure Universitaire de Technologie
EPT	Ecole Polytechnique de Thiès
ESP	Ecole Supérieure Polytechnique
LMD	Licence, Master, Doctorat
PATS	Personnel Administratif Technique et de Service
PER	Personnel d'Enseignement et de Recherche
PV	Procès-verbal
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
SVE	Service Vie Etudiant

Introduction

Dans le cadre de la procédure d'accréditation du diplôme supérieur de technologie en télécommunications et réseaux de l'ESP de l'UCAD, un groupe de trois experts commis par l'ANAQ-Sup et dirigé par le Prof. Ahmed Dooguy KORA s'est rendu en date du Mardi 16/04/2019 à L'ESP pour l'évaluation externe dudit diplôme logé au département de Génie Informatique.

Le matin, dès l'arrivée de la délégation des experts, celle-ci a été reçue par le Professeur Mady CISSE Directeur des Etudes de l'ESP en compagnie du Chef de Département Pr Alassane BA, le responsable pédagogique du programme, Pr Ibrahima Ngom, Pr. Bassène de la Cellule Interne d'Assurance Qualité au sein du Département et leurs collaborateurs. L'équipe des experts envoyée par l'ANAQ-SUP a procédé aux présentations et à l'expression de la raison du déplacement. L'équipe d'accueil ci-dessus mentionnée s'est également présentée.

Le Président de l'équipe des experts de l'ANAQ-Sup a repris la parole pour introduire le démarrage des séances de travail avec les personnes précitées. Il a, dans un premier temps rappelé les objectifs de la visite et la préoccupation majeure d'amélioration de la qualité des offres de formation pour l'enseignement supérieur dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ses missions d'évaluation externe.

Le présent rapport dans la suite donne une synthèse en premier lieu sur le programme évalué suivi d'un avis sur le rapport d'auto évaluation au deuxième point. Le troisième point relate le déroulement de la visite et le quatrième point exprime notre appréciation au regard des standards de qualité. Les points cinq et six sont consacrés respectivement aux points forts et faibles du programme évalué. Le point sept donne notre appréciation générale avant les recommandations au point 8 et 9. Notre proposition de décision est le dernier point abordé.

1. Présentation du programme évalué

L'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar (ESP) est une entité à part entière de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar créée le 24 février 1957. L'UCAD compte six (06) facultés, six (06) écoles et dix (10) instituts d'université dont l'ESP.

C'est donc un Etablissement Public à vocation régionale, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Ses locaux sont implantés sur le site de l'UCAD à Dakar. Les missions de l'ESP sont de :

- Former tant sur le plan théorique que pratique des Techniciens supérieurs (DUT et DST), Licenciés Professionnels (Licence Pro.), Ingénieurs d'exécution (DIT), Ingénieurs de conception (DIC), Masters et Docteurs ;
- Dispenser un Enseignement Supérieur en vue de préparer directement aux fonctions d'encadrement dans la production et les services ;

- Organiser des activités de recherche visant au perfectionnement permanent, à l'adaptation et à la participation à l'évolution scientifique et technologique ;
- Procéder à des expertises à l'intention des entreprises publiques et privées.

En outre, l'ESP héberge des formations doctorales de l'UCAD et s'appuie sur ses onze (11) Laboratoires de Recherche.

L'ESP dispose de six (06) Départements Pédagogiques : Génie Informatique, Génie Mécanique, Génie Chimique et Biologie Appliquée, Génie Civil, Génie Electrique et Gestion.

Le Département Génie Informatique (DGI), porteur de la formation évaluée offre des enseignements conduisant à une formation complète au niveau premier cycle (Techniciens Supérieurs : DUT, DST et Licence) et au niveau second cycle (Master et Ingénieurs) dans les domaines du Génie Informatique, Télécommunications et Réseaux.

Toutes les formations organisées au DGI sont faites en collaboration avec de nombreux partenaires stratégiques : les entreprises et organisations de la place et sur le plan international selon les éléments de preuve présentés.

Composante à part entière de l'ESP, le DGI conjugue dans les cursus qu'il propose les exigences d'un enseignement universitaire et d'une formation professionnalisante.

La présente évaluation a porté sur le programme du DST Télécommunications et Réseaux.

Le diplômé en Télécommunications et Réseaux est formé pour exercer dans les métiers de l'administration des systèmes d'exploitation, de l'informatique spécifique aux communications, de l'administration des réseaux, de la téléphonie, ainsi que dans le développement d'applications pour les smartphones et les tablettes.

Les taux d'insertion des diplômés de l'ESP sont satisfaisants. Toutefois la structure ne dispose pas de statistiques d'insertion propre à ce programme. Le stage de fin de formation en milieu professionnel est crédité dans la maquette au semestre 4 de la L2.

Le programme est structuré globalement selon le format LMD et répartis en quatre (04) semestres (de S1 à S4). Sur la maquette présentée, on note une répartition en CM/TD/TP conformément aux standards. La mise en œuvre d'un tel programme doit permettre d'acquérir des compétences théoriques et pratiques en télécommunications et réseaux.

Le programme de formation dispose d'un personnel d'appui qualifié et assez motivé.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. C'est un document de 64 pages.

Le document répond clairement aux différents champs et standards du référentiel de programme en renvoyant directement à certaines annexes concernées. Il est globalement assez fidèle et expose un regard critique et objectif sur le programme de formation et son contexte.

3. Description de la visite

➤ *Organisation et déroulement de la visite*

L'équipe des experts a eu une série d'entretiens dans la salle des professeurs où elle a été installée. Lesdits entretiens ont commencé avec l'équipe de Direction avant la stabilisation du reste du programme de la journée et la méthodologie de travail. C'est ainsi que la séance d'entretien avec les autorités de l'établissement a débuté. Au nom des membres de la Direction, le Directeur des Etudes, M. CISSE, représentant du Directeur empêché a prononcé quelques mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts et a procédé à la présentation orale de l'Etablissement. Il a présenté les missions, les programmes de formation, les ressources humaines, les étudiants, la gouvernance, le système d'information et de communication et la présentation de services supports dont le Bureau Suivi et Qualité des Enseignements.

Il s'en est suivi la présentation du programme objet de l'évaluation par Professeur Ibrahima NGOM, Responsable pédagogique dudit programme. Il a présenté le programme d'études du DST en commençant par les objectifs du programme de formation, les statistiques, taux d'insertion par promotion, ...

L'équipe des experts a ensuite échangé sur un certain nombre de points lié aux deux présentations en tenant compte du document d'auto évaluation mis à sa disposition. Les échanges ont été arrêtée à 10H12 pour prendre une pause d'un quart d'heure le temps de réunir les équipes et de proposer un agenda pour le reste de la journée qui arrangerait les équipes surplace.

La délégation des experts s'est entretenue avec le personnel administratif technique de service jusqu'à 11H15 avant de recevoir la composante vacataire du PER. Les échanges avec ces derniers ont été arrêtés à 12H05. La délégation a par la suite reçu successivement les étudiants puis les enseignants permanents. Les travaux de la matinée ont pris fin avec une pause déjeuner. La liste complète des personnes interrogées lors des entretiens se trouve en annexe.

Dans l'après midi, la délégation des experts a effectué la visite des salles en rapport avec le programme évalué. Il s'agit des bureaux du personnel PER et PATS ; des salles de classes ; de la salle des archives et de reprographie ; des laboratoires ; des salles de travaux pratiques ; du centre de documentation.

Les travaux de la journée ont pris fin avec la séance de restitution orale en présence de l'administration. Ce fut l'occasion, au regard des standards, de faire une restitution à chaud des éléments d'appréciations sur le programme de DST Télécommunications et Réseaux en termes de points forts, points faibles et de recommandations.

Les différents éléments de l'agenda ont été abordés comme prévu dans une ambiance détendue, un esprit d'ouverture et de compréhension mutuelle entre les participants. Les experts de la mission d'évaluation ont pris congé des lieux à 17H05.

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités des experts</i>
08h 00 – 08h 30	Arrivée de la délégation des experts
08h 30 – 10h 12	Mots de bienvenue, suivi des présentations du Directeur des études et du responsable du programme suivi de questions.
10h 12 – 10h32	Pause
10h 32 – 11h 15	Entretiens avec les PATS
11h15-12h05	Entretiens avec les PER vacataires
12h05-12h47	Entretiens avec les Etudiants
12h47-13h30	Entretiens avec les PER permanents
13H30-14H30	Pause déjeuner
14h 30 – 16h00	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
16h 00 – 16h 30	Réunion d’harmonisation entre les experts
16h 30 – 17h 05	Restitution à chaud de l’appréciation sur les différents aspects abordés.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé*

Sur la base des procès-verbaux de délibération qui nous ont été présentés, le programme du DST Télécommunications et Réseaux est régulièrement déroulé au sein du département de génie informatique depuis 2001-2002.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.02 : *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

La maquette de formation couvre l'essentiel des ECs formant l'étudiant pour avoir ces compétences décrites. Toutefois, l'apprenant devra fournir plus d'efforts personnels pour les aspects liés au développement d'applications pour les Smartphones et les tablettes. D'une manière générale, les objectifs de formation correspondent bien à la mission de l'institution.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

La proportion d'enseignants vacataires issus des entreprises est acceptable. Il faut également noter un effort global pour l'ensemble des programmes de la signature de plusieurs conventions avec les entreprises. Un accent doit être mis sur les conventions pour permettre à ce programme d'en bénéficier davantage. Le rapport d'autoévaluation fait état de l'implication des professionnels dans la conception et la révision des programmes de formation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

CHAMP D’EVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.*

L’ESP dispose d’un processus décisionnel clair. L’instance supérieur est le Conseil d’Administration dirigé par le Recteur et dont les autres membres spécifiés dans les textes réglementaires sont le Directeur de l’ESP qui est son organe d’exécution ; le Directeur des Etudes qui assure la suppléance du Directeur ; les Chefs de Départements ; les représentants élus du personnel enseignant ; les représentants élus du personnel administratif et technique ; les représentants élus des étudiants ; les membres représentant respectivement la Présidence, le ministère de tutelle et le ministère chargé des finances ; les représentants des organisations des secteurs professionnels ; et des Ambassadeurs de pays entretenant une coopération avec l’ESP.

Les compétences sont bien définies.

On note une bonne organisation au sein du département. Le programme évalué dispose d’un responsable pédagogique dont le rôle est défini comme suit :

- faire des propositions de planification par semestre du déroulement du programme (emploi du temps, évaluations, etc.) ;
- assurer le suivi de l’exécution des enseignements de son programme (décompte des volumes horaires, respect des contenus, etc.) ;
- préparer les conseils de classes ou jurys des délibérations sur les résultats des évaluations ;
- assurer un suivi de l’exécution des délibérations (correction des erreurs de notes, édition des bulletins de notes des étudiants, etc.) ;
- établir les statistiques des absences des étudiants par semestre ;
- etc.

Un manuel de procédures global visant une harmonisation des aspects généraux est en cours de finalisation.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 2.02 : *Le Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Le PER compose majoritairement l’Assemblée de Département et le conseil de classes qui sont les deux principales instances du Département.

La mise en œuvre du programme du DST Télécommunications et Réseaux a impliqué dès la conception les PER et ces derniers sont au cœur du processus d’enseignement et de gestion du programme du DST Télécommunications et Réseaux. Le département organise régulièrement des sessions pour la révision dudit programme de formation auquel participe activement les PER.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

La préoccupation d'assurance qualité du programme est au cœur des efforts en cours par l'ESP et plus particulièrement pour ce programme. Pour preuve, il y a révision régulière de la maquette. Toutefois, il est souhaitable de faire et exploiter l'évaluation des enseignements par les étudiants et d'impliquer l'ensemble des vacataires lors de la révision des maquettes.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

CHAMP D'EVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

La maquette du programme est bien structurée selon le LMD sur les quatre premiers semestres de la Licence. Cependant, il faut noter un nombre assez élevé d'éléments constitutifs par semestre. Un (01) crédit fait 20h dont six (06) à 10h pour le Travail Personnel de l'Etudiant (TPE). Les plans de cours permettent une mise en œuvre adaptée dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Les contenus des enseignements sont bien détaillés dans la maquette pédagogique. Les enseignements dispensés sont orientés vers le développement d'aptitudes et d'attitudes correspondant aux objectifs visés. Les thèmes abordés dans le programme du DST Télécommunications et Réseaux sont ceux liés aux télécommunications et réseaux.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.03 : *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

Les étudiants lors des entretiens ont attesté que les conditions d'obtention des attestations et diplômes académiques sont réglementées et communiquées.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite est globalement satisfaisant, entre 85 et 95 % pour les trois dernières années. Les PV des réunions pédagogiques et des conseils de classes dénotent la préoccupation majeure de consolider et améliorer les performances du programme d'études.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

CHAMP D'EVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Le PER est généralement composé de ceux du département en plus de vacataires venant de l'UCAD et du monde socio-économique. Il y a aussi le personnel technique qui participe activement à la formation avec les travaux pratiques et les encadrements.

Les entretiens ont permis de constater un engouement certain du personnel PER et PATS à intervenir dans la formation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Les activités de recherche sont laissées à l'appréciation de l'enseignant. Les volumes d'enseignements par contre sont bien définis par la loi 81/59 du 9 novembre 1981 modifiée et portant statut du personnel enseignant et sont les mêmes dans toutes les universités sénégalaises.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

L'établissement fait intervenir des enseignants venant de l'université. Le PER de l'ESP bénéficie aussi du programme de voyage d'études à l'image de tous les établissements d'enseignement supérieur sénégalais.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

CHAMP D’EVALUATION 5 : Étudiants

Standard 5.01 : *Les conditions d’admission dans le programme sont publiées.*

L’ESP exploite dans le cadre de la publication de ces programmes des prospectus ou plaquettes sur papier, des annonces publicitaires dans les journaux et des plaquettes numériques sur le site web de l’Ecole pour énumérer les conditions d’admission. Une commission procède à des entretiens avec les candidats dont les dossiers sont jugés conformes. Les candidats hors du territoire national, font l’entretien à distance par voie téléphonique ou vidéo-conférences. Un jury délibère sur l’ensemble des dossiers.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 5.02 : *L’égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Il n’y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seul le mérite est le point de distinction entre étudiants. La proportion de la population estudiantine féminine tourne globalement en moyenne autour de 37%.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 5.03 : *La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

La mobilité des étudiants est particulièrement facilitée vers les institutions avec lesquelles l’ESP a signé des accords de coopération. Toutefois, des efforts restent à faire pour sa mise en œuvre dans ce programme.

Appréciation globale sur le standard : *Non Atteint*

Standard 5.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.*

L’encadrement est assuré par les enseignants du département ainsi que le concours de PER de l’UCAD entre autres. Il compte cependant selon les éléments de preuve d’un ratio de 56% de vacataires et donc nécessiterait d’un effort de recrutement de PER permanent.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l’insertion des étudiants dans le milieu du travail.*

Un responsable enseignant chargé du placement est nommé au sein de ce département. Au regard des échanges effectués avec lui, l’insertion des étudiants demeure une préoccupation majeure du département. Des efforts restent à faire pour disposer des statistiques spécifiques au programme évalué.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Le DST Télécommunications et Réseaux dispose d'infrastructures pédagogiques : Il existe deux salles de TP, plusieurs salles de cours avec les équipements adéquats.

Toutefois, on note une insuffisance des équipements de sécurité et de santé (extincteurs, bouche d'incendie, rampe pour personnes à mobilité réduite, etc.)

Le centre de documentation a une capacité d'accueil uniquement de 25 places. Dans le même ordre il faut noter la disponibilité d'une bibliothèque numérique fonctionnelle au sein de l'ESP avec l'abonnement à Scholarvox.

Nous avons également noté que les personnes avec une mobilité réduite ne sont pas prises en compte dans le dispositif d'aménagement des bâtiments. Elles ne peuvent pas faire cette formation dont l'ensemble des locaux se trouvent à l'étage.

Le dispositif de sécurité incendie est présent par endroit.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

5. Points forts

A la lumière du rapport d'auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés :

- Dispositif de suivi du programme et de l'assiduité des étudiants ;
- Implication des anciens Alumni dans les enseignements ;
- Dispositifs d'assurance qualité satisfaisants ;
- Bonne représentation du département dans le pilotage de l'assurance qualité ;
- Un programme d'études stable ;
- Une offre de formation cohérente avec les missions de l'Etablissement ;
- Un programme pertinent répondant aux besoins du monde socio- professionnel ;
- Curriculum élaboré en adéquation avec la réforme LMD ;
- Un dispositif d'animation pédagogique permettant d'anticiper les difficultés ;
- Taux de réussite satisfaisant ;
- Qualifications académiques et professionnelles requises des enseignants pour intervenir dans le programme d'études ;
- Compétence et stabilité du corps enseignant.

6. Points faibles

Les points faibles suivants ont été soulignés :

- Non-formalisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Absence d'outil de suivi de stage des étudiants ;
- Non régularité de la concertation avec les professionnels ;
- Insuffisance des équipements de sécurité et de santé (extincteurs, bouche d'incendie, portes, ...)
- Pondération des évaluations (CC, TP, DS) ;
- Stabilisation des effectifs publiés (présentation et autoévaluation) ;
- Encouragement de la mobilité pour les programmes DST (standard 3.05) ;
- Absence d'allocation de volume horaire en TP pour les modules 1151 ; 1251 et l'UE 111 ;
- Faible valorisation des conventions pour les DST ;
- Faible implication des vacataires dans l'élaboration des programmes ;
- Insuffisance de livres en télécoms à la Bibliothèque de l'ESP et faible exploitation de scholarvox.

7. Appréciations générales

Notre évaluation externe a porté sur le programme d'études sanctionné par le diplôme de DST Télécommunications et Réseaux préparé au sein de l'ESP. Cet établissement possède une gouvernance académique bien structurée qui correspond aux standards d'un établissement d'enseignement supérieur avec un conseil de département responsable des grandes orientations pédagogiques. Le programme d'études de DST Télécommunications et Réseaux du point de vue de la maquette présentée respecte les grands principes du LMD (avec quelques rectificatifs à faire sur la maquette et les règles de validation des semestres du LMD). Cependant les experts n'ont pas eu d'informations concernant les taux d'insertion global diplômés ce qui aurait permis de juger de l'employabilité à l'issue du programme.

L'équipe pédagogique est de bonne qualification avec une réelle motivation que nous avons pu constater lors de nos entretiens, leurs enseignements ne sont pas formellement évalués.

L'établissement devrait faire un effort pour motiver l'accès à la bibliothèque numérique afin de permettre aux étudiants d'accéder à une ressource bibliographique plus large.

8. Recommandations à l'établissement

- Formalisation l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Revoir la pondération des évaluations (CC, TP, DS) ;
- Stabiliser les effectifs publiés (présentation et autoévaluation) ;
- Encourager la mobilité pour les programmes DST ;
- Améliorer le placement et stage (statistiques pas basés sur des données vérifiables) ;
- Allouer un volume horaire en TP pour les modules 1151 et 1251 et dans l'UE 111 ;

- Valoriser des conventions pour les DST ;
- Meilleure exploitation de la bibliothèque numérique scholarvox ;
- Renforcer le dispositif de sécurité (extincteur, portes) ;
- Associer plus de vacataires dans l'élaboration des maquettes ;
- Plus grande implication du vivier de vacataires dans l'encadrement des stages dans les entreprises.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- L'université à elle seule ne peut pas réussir entière la question du placement. L'ANAQ-SUP doit continuer son œuvre d'assurer la qualité au sein de l'enseignement supérieur en initiant au niveau de la politique publique une motivation des entreprises locales à accepter les stagiaires qui ont plus de mal aujourd'hui à s'insérer compte tenu de la concurrence.
- La promotion d'une ou plusieurs plateformes répondant aux normes de gestion académique et capable de générer des rapports d'autoévaluation automatisée permettra de réduire les délais et procédures d'accréditation.

10. Proposition de décision

Au vu du rapport d'auto-évaluation, du programme d'études du DST Télécommunications et Réseaux, de la visite effectuée sur le site, des réponses apportées par l'équipe de direction, des réponses durant les entretiens avec les différentes composantes et aux conclusions du rapport provisoire, les experts évaluateurs externes proposent d'un commun accord : **l'accréditation du DST.**